

## Calcul des interets de retard pour saisie sur compte

Par davidcontregoliath, le 10/01/2012 à 22:48

Bonjour,

Je dois contacter un huissier afin d'effectuer une saisie sur le compte de mon ancien employeur. J'aimerais calculer par moi meme les interets de retard. Comment faire?

Didons que le jugement a ete rendu le 1 Mars 2010 et concerne une somme de 10.000€..

Merci d'avance

Par edith1034, le 11/01/2012 à 08:23

POUR OBTENIR les taux d'intérêts légaux allez en bas de page de

http://www.fbls.net/recoursjuridiques.htm